



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E58159

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2026

ÉDITÉ LE 03/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/04/2014  
53 792

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 017250143

Siret : 017 250 143 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 07 21 1849

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000 / 002 15222610

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000 / 002 15222610

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PEDRON

26 ROUTE DE DIJON  
BP 10  
21110 THOREY-EN-PLAINE

Téléphone : 03 80 39 80 20

Fax : 03 80 39 85 02

Portable :

Site Internet :

E-mail : [compta@sas-pedron.fr](mailto:compta@sas-pedron.fr)

Responsabilité légale :

PEDRON DOMINIQUE FRANCOIS ROGER DIRECTEUR GÉNÉRAL / PEDRON  
CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PEDRON CHRISTIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/04/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.